

**ANNEXE 8 - CHRONOLOGIE AVRIL 1999 – MARS 2000**

<b>BURUNDI</b>	<b>RWANDA</b>	<b>CONGO (R.D.)</b>
<p><b>Avril 1999</b></p> <p><b>07.4:</b> Des enseignants des écoles primaires (province de Bujumbura rural), accusés de collaboration avec les “assaillants”, emprisonnés par les autorités administratives et l’armée.</p> <p><b>09.4:</b> Visite des camps des réfugiés burundais de Kigoma (Tanzanie) par le médiateur dans le conflit burundais, l’ex-président tanzanien Julius Nyerere (rassurer les réfugiés pour leur sécurité).</p> <p><b>15.4:</b> Visite du président rwandais, Pasteur Bizimungu (renormaliser les relations entre les deux pays).</p> <p>-Refus de l’épiscopat du Burundi et du nonce du Burundi à rencontrer le président du Rwanda lors de sa visite à Bujumbura, et expression de leur soutien moral et spirituel à l’Eglise du Rwanda.</p> <p><b>19.4:</b> Reprise des discussions à Arusha dans le cadre du processus de paix.</p> <p><b>20.4:</b> Rappel par le gouvernement burundais de sa position de neutralité dans conflit en RDC.</p> <p><b>22.4:</b> Déclaration de Am-</p>	<p><b>01.4:</b> Début de la semaine de deuil en hommage aux victimes du génocide de 1994.</p> <p><b>02.4:</b> Le taux de participation aux élections locales et communales estimé à 80-90%.</p> <p><b>03.4:</b> Annonce par le vice-président rwandais, Paul Kagame, de l’ouverture d’une enquête sur les accusations de génocide contre le premier ministre, Pierre-Célestin Rwigema.</p> <p>-Déclaration de Paul Kagame que les troupes rwandaises resteront en RDC tant que la sécurité de son pays sera menacée.</p> <p><b>08.4:</b> Exclusion de quelques députés de l’Assemblée nationale de transition (2 du PSD, 2 du MDR, 1 du PL, 1 du PDC). Démission de trois membres du FPR.</p> <p><b>14.4:</b> Arrestation de l’évêque catholique de la préfecture de Gikongoro, Mgr Augustin Misago, sur présomption d’implication dans le génocide de 1994. Plusieurs réactions (Vatican, Eglises soeurs du Burundi, du Congo, de la Tanzanie, de Belgique et de France).</p> <p><b>19.4:</b> Refus d’un tribunal militaire suisse de juger Fulgence Niyonteze, ancien</p>	<p><b>01.4:</b> Selon le rapport présenté à Genève par Robert Garreton, rapporteur spécial des Nations unies sur le Congo, constat de graves violations des droits de l’homme.</p> <p>Recommandation de la création d’un Tribunal pénal international.</p> <p>-Visite à Kinshasa de Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l’OUA (relance de la recherche d’une solution politique à la crise congolaise).</p> <p><b>05.4:</b> Nomination par Kofi Annan, secrétaire général de l’ONU, de Moustapha Niasse, ancien ministre des Affaires étrangères du Sénégal, en qualité d’envoyé spécial pour la RDC (ONU/OUA).</p> <p><b>05.4:</b> Annonce du départ de Goma de Ernest Wamba dia Wamba pour installation à Kisangani (nouvelle dispute interne).</p> <p><b>06.4:</b> Arrestation de Baudouin Hamuli, secrétaire général du CNONG (Conseil national des ONG de développement).</p> <p><b>08.4:</b> Arrivée à Luanda du président Kabila.</p> <p>Participation à un mini-</p>

<p>broise Niyonsaba, ministre burundais pour le processus de paix, de l'éventualité de la conclusion des pourparlers avant la fin de l'année 1999. Avis contraire de Antony Nyaki, chef du secrétariat du bureau du facilitateur (lenteur des progrès dans l'examen des points inscrits à l'ordre du jour).</p> <p><b>28.4:</b> Réunion à Bujumbura des ONG des droits de l'homme dans le cadre de la 25<sup>ème</sup> session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.</p> <p><b>30.4:</b> Adoption par la Commission des droits de l'homme de l'ONU d'une résolution exhortant le gouvernement burundais à lutter contre l'impunité.</p>	<p>bourgmestre de la commune de Mushubati (préfecture de Gitarama).</p> <p><b>20.4:</b> Rejet par le gouvernement rwandais de l'accord de cessez-le-feu signé à Syrte (Libye) entre le président Museveni de l'Ouganda et le président Kabila.</p> <p><b>22.4:</b> Rejet par le tribunal de première instance de Kigali d'un appel de remise en liberté de l'évêque de la préfecture de Gikongoro, Mgr Augustin Misago (raison de santé).</p> <p><b>23.4:</b> Refus de l'avocat de l'ancien ministre rwandais de la défense, Casimir Bizimungu, devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) de voir son client interrogé par des gouvernements étrangers (suédois, britanniques et néo-zélandais).</p> <p><b>26.4:</b> Rencontre entre le président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, et les évêques du Rwanda (arrestation de Mgr Augustin Misago).</p> <p>-Annonce par Paul Kagame, vice-président rwandais, de l'imminence (commencement) de la fin du gouvernement de transition eu égard aux résultats des élections locales.</p> <p><b>30.4:</b> Fulgence Niyonteze en définitive jugé par le Tribunal militaire suisse de division 2 pour assassinat, et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.</p>	<p>sommet avec ses pairs Mugabe du Zimbabwe, Nujoma de Namibie et dos Santos d'Angola (signature d'un pacte de défense collective).</p> <p><b>09.4:</b> Adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1234 condamnant la présence des "forces non invitées" en RDC.</p> <p><b>12.4:</b> L'aéroport de Lodja (Kasai occidental) tombe entre les mains des rebelles.</p> <p><b>14.4:</b> Arrivée à Kinshasa de Moustapha Niasse (contacts avec le président Kabila et les principaux dirigeants, la société civile, les confessions religieuses et les opposants politiques).</p> <p><b>17.4:</b> Annonce par le ministre de l'Information, Didier Mumengi, du début du débat national à Rome.</p> <p><b>22.4:</b> Appui par le Conseil de sécurité de l'ONU de l'accord de cessez-le-feu de Syrte. Prévision d'envoi de troupes neutres dans les zones frontalières avec l'Ouganda.</p> <p>-Annonce par le président Kabila de la dissolution de l'Alliance démocratique des Forces de Libération (AFDL) et lancement des Comités du Pouvoir populaire (CPP).</p> <p><b>29.4:</b> Rejet par l'ASADHO (Association de défense des droits de l'homme) et par le CNONG (Collectif congolais d'ONG de développement) de la liste</p>
--	---	---

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1999 – MARS 2000

		des invités au débat national, et refus d’y prendre part.
--	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Mai 1999</b></p> <p>Nuit du <i>1<sup>er</sup> au 02.5</i>: Attaque par des combattants du FDD/FNL de la brigade de Kabezi (Bujumbura rural).</p> <p><i>07.5</i>: Le président Buyoya accusé par 2 parlementaires du FRODEBU de n'avoir pas tenu ses engagements envers son prédécesseur, l'ancien chef de l'Etat Sylvestre Ntibantunganya (avantages d'un ancien chef de l'Etat).</p> <p><i>10.5</i> Selon l'International Crisis Group (ICG/Bruxelles), le calendrier retenu pour le processus de paix d'Arusha est "irréaliste" (retombées de la guerre et de l'embargo, situation financière et socio-économique catastrophique, etc.)</p> <p><i>11.5</i>: Début d'une nouvelle série de pourparlers dans le processus de paix d'Arusha (préparation d'un accord de paix entre les bords opposés du Burundi du 11 au 22 mai). Résultats qualifiés de "progrès appréciables", selon la Fondation Nyerere).</p> <p>-L'engagement de divers Etats et institutions à participer au financement du</p>	<p><i>03.5</i>: Décès de l'Abbé Modeste Mugwarareba, lauréat du prix Pax Christi international pour la Paix en 1998, à la suite d'une maladie.</p> <p><i>04.5</i>: Rencontre en Tanzanie des présidents de l'Ouganda et du Rwanda (tentatives de réduction des désaccords à propos des opérations militaires en RDC).</p> <p><i>06.5</i>: Visite du vice-président rwandais, Paul Kagame, en Afrique du Sud (entretiens avec son homologue sud-africain Thabo Mbeki sur le conflit au Congo).</p> <p><i>07.5</i>: Séjour à Kigali d'une délégation belge du ministère de la Justice (discussion sur l'extradition du major Ntuyahaga arrêté en Tanzanie et soupçonné d'avoir joué un rôle dans le génocide de 1994).</p> <p><i>13.5</i>: Les autorités de Kinshasa accusées par le ministère rwandais de la Défense de mobiliser l'Interahamwe pour renverser le gouvernement rwandais et parachever le génocide commencé en 1994.</p> <p><i>14.5</i>: L'ancien premier ministre suédois, Ingrid Carlsson, désigné par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, pour diriger l'enquête sur le rôle de l'ONU lors du génoc-</p>	<p><i>04.5</i>: Annonce de la collaboration entre le président Chiluba de la Zambie et son homologue libyen, le colonel Muammar Kadhafi, dans le processus de paix en RDC (mise en application de l'accord de Syrte).</p> <p><i>10.5</i>: Report du débat national prévu à Nairobi du 8 au 15 mai 1999 entre gouvernement congolais, rebelles et société civile (raisons liées aux préparatifs).</p> <p>-Annonce par le HCR de la réouverture de son bureau à Goma, fermé en octobre 1997 (évaluation de la situation des Rwandais restés dans la forêt après le démantèlement des camps).</p> <p><i>11.5</i>: Deux villes sous contrôle rebelle, Goma et Uvira, bombardées par des forces gouvernementales et alliées. Déclaration de n'avoir visé que des cibles militaires.</p> <p>-Annonce par le Kenya de l'ajournement des pourparlers sur la paix en RDC (permettre des consultations avec les participants).</p> <p>-Appel du Conseil de sécurité de l'ONU à toutes les parties en conflit à signer sans délai un accord de cessez-le-feu sur base du rapport de l'envoyé spécial</p>

<p>processus de paix inter-burundais estimé à 6 millions de dollars par la Fondation Nyerere.</p> <p>-Annonce par Jérôme Ndiho, porte-parole du CNDD-FDD, de la participation de son groupe s'il est invité.</p> <p><b>16.5:</b> Déclaration de Gahungu Apollinaire, un des conseillers du président du Burundi, sur l'existence d'une certaine divergence entre le président Buyoya et l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, médiateur du processus de paix.</p> <p>-Selon un rapport commun de deux organismes "Search for Common Ground" (Recherche d'un terrain d'entente) de Washington et le "Centre for Conflict Resolution" (Centre pour le règlement des conflits) du Cap, le Burundi serait le seul pays des Grands Lacs qui parle et négocie avec toutes les formations politiques, armées ou non.</p> <p><b>25.5:</b> Démenti par le ministre burundais de la défense, Alfred Nkurunziza, de l'information concernant l'attaque de la RDC par les troupes burundaises.</p> <p>-Selon Jean-Bosco Sindayigaya, vice-président du groupe rebelle Palipehutu, il y aurait ouverture d'un nouveau front dans la commune de Kinyinya</p>	<p>cide de 1994.</p> <p><b>18.5:</b> Annonce par le gouvernement de la décision de changement du drapeau et de l'hymne national (symboles évoquant le génocide de 1994).</p> <p><b>20.5:</b> Annonce de l'allocation d'une aide de 50 millions de dollars au Rwanda dans le cadre du (programme d'ajustement structurel)</p> <p><b>24.5:</b> Visite à Kisangani (RDC) du ministre des affaires étrangères rwandais, Amri Sued Ismael, suite aux affrontements de Kisangani entre soldats rwandais et partisans de Wamba dia Wamba (week-end du 22 au 23 mai 1999).</p> <p><b>25.5:</b> Han Sung-Joo, ancien ministre coréen des affaires étrangères, et le général nigérian Rufus Kupolati, ancien responsable de la mission de maintien de la paix de l'ONU à Jérusalem, désignés par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan comme membre de la commission d'enquête sur le comportement de l'ONU au Rwanda lors du génocide.</p> <p><b>27.5:</b> Annonce de la condamnation à perpétuité de Clément Kayishema, ancien préfet de la Kibuye, et à 25 ans de prison de Obed Ruzindana, homme d'affaire de Kibuye, pour crimes de génocide.</p> <p><b>28.5:</b> Proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral en RDC par le gouvernement de</p>	<p>de l'ONU pour le processus de paix en RDC, Moustapha Niasse, et invitation à participer au Débat national prévu pour juin 1999 à Nairobi.</p> <p><b>17.5:</b> Scission du RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie) en deux directions, l'une appuyée par le Rwanda (RCD-Goma avec le Dr Emile Ilunga) et l'autre par l'Ouganda (RCD-Kisangani, sous la conduite de Ernest Wamba dia Wamba).</p> <p>-Le commandement militaire ougandais dans la partie est de la RDC accusé par le RCD-Goma de chercher à diviser le mouvement (tentative de désarmement des troupes du RCD en vue d'une fusion avec le MLC (Mouvement de Libération congolais) dirigé par Jean-Pierre Bemba dans le nord du pays).</p> <p>-Selon Aldo Ajello, envoyé spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, le désarmement des ex-FAR et de l'Interahamwe est crucial pour le règlement du conflit en RDC.</p> <p><b>25.5:</b> Divergences de vues au Sommet des 12 chefs d'Etat du Marché commun de l'Afrique australe et de l'Est (COMESA), suite à la réaction du président Kabila à propos de l'agression burundaise.</p> <p><b>26.5:</b> Début du retrait des troupes tchadiennes enga-</p>
---	--	---

<p>(est du pays) par la branche armée les Forces nationales de libération (FNL).</p>	<p>Kigali.          -Critique par le ministre rwandais de la Justice, Jean de Dieu Mucyo, de la condamnation infligée à Obed Ruzindana par le TPIR, pour participation au génocide (25 ans d'emprisonnement).  <b>31.5:</b> Déclaration du vice-président rwandais et ministre de la Défense sur la poursuite par les soldats rwandais de leur mission au Congo pour "se défendre". Démenti au sujet d'un éventuel désaccord entre l'Ouganda et le Rwanda.          -Election de Navanethem Pillay (Sud-africaine) à l'unanimité au poste de président du TPIR en remplacement de Laïty Kama (Sénégalais)          -Prestation de serment de trois nouveaux juges du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour un nouveau mandat de 4 ans.</p>	<p>gées dans le conflit en RDC en application des accords de Syrte en Libye (près de 2.000 soldats)  <b>31.5:</b> Annonce par Jean-Pierre Bemba, leader du MLC, de ce que 2.000 hommes des troupes de Kabila ainsi qu'une brigade du RCD auraient déserté l'armée régulière et intégré le MLC après un entraînement au combat par les Ougandais et une formation politique. Information démentie par Bizima Kahara, un des dirigeants du RCD en ce qui concerne leurs combattants.          -Déclaration par Wamba dia Wamba d'une possibilité d'alliance entre sa branche du RCD avec le MLC de Jean-Pierre Bemba.</p>
--	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Juin 1999</b></p> <p><b>04.6:</b> Assassinat, par des gendarmes, de 3 Suisses du Comité international de la Croix Rouge (CICR) à Rubanga, commune de Mugina, province de Cibitoke (crime attribué à la rébellion par l'armée).</p> <p><b>08.6:</b> Réaffirmation par le président burundais, Pierre Buyoya, à l'issue d'un voyage en Libye, au Tchad et au Gabon, du non-alignement de son pays dans la guerre en RDC.</p> <p>-Réaction des groupes d'opposition à la proposition gouvernementale d'une "période de stabilisation" impliquant une transition sur 10 ans.</p>	<p><b>01.6:</b> Rencontre en Tanzanie entre le président ougandais Museveni et le vice-président rwandais Paul Kagame (pourparlers au sujet de la situation au Congo).</p> <p>-Ouverture du procès des assassins présumés de l'ancien ministre rwandais de l'Intérieur Seth Sendashonga à Nairobi devant la Haute Cour.</p> <p><b>04.6:</b> Remise en liberté de 148 personnes soupçonnées de génocide pour absence de dossier.</p> <p><b>07.6:</b> La trêve unilatérale déclarée par le Rwanda en RDC compromise suite à l'éclatement de nouveaux affrontements (pilonnage sur plusieurs fronts par les troupes régulières).</p> <p>-Annonce de la conclusion d'un accord entre le TPIR et le Mali en vue d'accueillir des prisonniers que le tribunal aura jugés coupables de génocide.</p> <p><b>09.6:</b> Décision par les partis siégeant au parlement et au gouvernement de transition du prolongement de la période de transition à 4 ans (jusqu'en 2003).</p> <p><b>10.6:</b> Annonce par le gouvernement canadien de la nomination de Louise Ar-</p>	<p><b>07.6:</b> A l'issue des entretiens entre le ministre d'Etat ougandais aux Affaires Etrangères, Amama Mbabazi, et le ministre congolais de la Justice, Mwenze Nkongolo, réaffirmation du soutien de l'Ouganda et de la RDC à l'accord de Syrte (Libye) signé par les chefs d'Etat des deux pays en avril dernier et déclaration de leur attachement au processus de paix en cours à Lusaka.</p> <p>Mise sur pied d'un comité d'experts (examen de la mise en pratique de l'accord de Lusaka).</p> <p><b>10.6:</b> Rencontre à Kabale (sud-ouest de l'Ouganda) des trois factions rebelles opposées au gouvernement du président Laurent-Désiré Kabila (harmonisation des positions en vue des négociations élargies). Participation de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie (pays neutre).</p> <p><b>11.6:</b> Eventualité d'une fusion en un seul des accords de paix de Syrte et de Lusaka en vue d'aplanir les divergences dans la reconnaissance desdits accords par les parties en conflit.</p> <p><b>13.6:</b> Déclaration optimiste de la secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis aux</p>

	<p>bour, procureur près le Tribunal pénal international pour le Rwanda, en qualité de juge à la Cour Suprême du Canada.</p> <p>-Annonce de l'octroi au Rwanda par les Etats-Unis d'un don de 10 millions de dollars en faveur du système judiciaire rwandais.</p> <p><b>16.6:</b> Amnesty international attire l'attention, dans son rapport annuel, sur l'énorme coût humain du conflit dans les Grands Lacs (violation des droits, privatisation du recours à la violence, augmentation des disparitions, traitements cruels, inhumains et dégradants).</p> <p><b>18.6:</b> Décès par maladie de Mgr Jean-Baptiste Gahamanyi, ancien évêque de Butare.</p> <p><b>21.6:</b> Interpellation aux environs de Shabunda (RDC) de Valérie Bemeriki, journaliste à l'ancienne Radio télévision libre Mille Collines (RTL), et remise à la justice rwandaise.</p> <p><b>23.6:</b> Désignation par une Cour d'appel française du juge Hervé Stéphan pour mettre en examen l'Abbé Wenceslas Munyeshyaka, présumé avoir participé au génocide de 1994.</p> <p><b>28.6:</b> Mise en garde adressée par le vice-président rwandais et ministre de la Défense, Paul Kagame, à tous ceux qui seraient partisans du retour de Kigéri V au Rwanda.</p>	<p>affaires africaines, Susan Rice (rapport au Sénat américain), suite aux derniers développements de la crise en RDC (accord de Syrte, retrait des troupes tchadiennes, position de l'Ouganda dans les combats, trêve unilatérale décrétée par le Rwanda, initiatives de la SADC). Inquiétude face à l'implication croissante de la Libye en RDC et au soutien du Soudan aux insurgés ougandais.</p> <p>-Selon l'International Crisis Group de Bruxelles, le principal obstacle à tout règlement du conflit en RDC est la présence de six conflits différents sur son territoire (guerre liée aux questions internes).</p> <p><b>17.6:</b> Réunion en Afrique du Sud des présidents Frederic Chiluba (Zambie), Sam Nujoma (Namibie), Robert Mugabe (Zimbabwe), Joachim Chisano (Mozambique), Benjamin Mkapa (Tanzanie), Yoweri Museveni (Ouganda), Pasteur Bizimungu (Rwanda) et le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim (accord provisoire).</p> <p><b>23.6:</b> Dépôt par la RDC auprès de la Cour internationale de Justice de la Haye d'un recours contre «l'invasion du territoire congolais par des troupes burundaises, ougandaises et rwandaises, le 2 août 1998».</p>
--	---	---

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1999 – MARS 2000

--	--	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Juillet 1999</b></p> <p><b>07.7:</b> Attaque des militaires par les combattants du FLN (Forces nationales de libération) dans le quartier de Musaga (sud de Bujumbura)</p> <p><b>08.7:</b> Attaque de la position militaire de Sororezo (située à moins de 2 km du palais présidentiel) par des combattants du FDD.</p> <p><b>12.7:</b> Trois civils hutu (quartier Kinama, au nord de Bujumbura) lynchés par des “escadrons de la mort” à Cibitoke (introduction dans un quartier frontalier mais ethniquement “purifié” depuis 1995).</p> <p><b>14.7:</b> Quatre personnes tuées et de nombreux blessés suite à l’attaque d’un véhicule civil de transport (Bujumbura-Muzinda).</p> <p><b>17.7:</b> Trois gardiens de vaches tués et une trentaine de vaches volées dans le quartier résidentiel de Kinindo (des combattants du FDD soupçonnés).</p> <p><b>18.7:</b> 12 civils de l’ethnie Twa tués à Kanyonsha (zone de Musaga) par des militaires, dont 4 morts brûlés dans leurs cases et 8 tués par balle.</p> <p><b>19.7:</b> Massacre de 27 civils par l’armée burundaise, dont 10 femmes et 7</p>	<p><b>08.7:</b> Présentation par le président rwandais, du bilan de cinq ans de transition sur les plans de la justice: (retour et réinstallation des anciens et nouveaux réfugiés, progrès dans le processus de paix et de la réconciliation nationale, restauration des juridictions traditionnelles (Gacaca), du social (aide aux groupes vulnérables), économique (infrastructure et réseaux ferroviaires), politique (élection des autorités politiques, des organes de base...).</p> <p><b>09-10.7:</b> Réunion à Mulindi (préfecture de Biumba) du Bureau politique élargi du FPR-Onkotanyi (évaluation des réalisations de 17 mois de fonctionnement de la nouvelle direction et des 5 années de transition du gouvernement).</p> <p><b>16.7:</b> Examen par le Conseil du Gouvernement d’un projet d’accord de facilités dans l’octroi de visas entre les gouvernements américains et rwandais.</p> <p><b>19.7:</b> Publication de la loi portant révision de la loi fondamentale adoptée par</p>	<p><b>10.7:</b> Signature d’un accord de cessez-le-feu à Lusaka par le gouvernement de la RDC et ses alliés (Zimbabwe, Angola et Namibie), ainsi que par l’Ouganda et le Rwanda. Refus par les groupes rebelles de le parapher.</p> <p><b>14.7:</b> Rencontre entre les présidents de la Namibie, de l’Angola et de la RDC (sécurité dans la sous-région).</p> <p>-Déclenchement d’un conflit à Kisangani entre armées rwandaise et ougandaise soutenant chacune une faction du RCD.</p> <p><b>16.7:</b> Proposition de Kofi Annan, secrétaire général de l’ONU, au Conseil de sécurité d’un plan en trois phases pour le soutien à l’application de l’accord de Lusaka: envoi immédiat de 90 observateurs de liaison, déploiement de 500 observateurs militaires et déploiement d’une force de maintien de la paix de l’ONU.</p> <p><b>26.7:</b> Visite du président Kabila en Afrique du Sud.</p> <p><b>30.7:</b> Signature de trois conventions de coopération entre la Belgique et la RDC dans le cadre de la reprise de la coopération</p>

<p>enfants (colline Gisovu, commune Kanyosha, province Bujumbura rural).</p> <p><b>20.7:</b> Demande d'ajournement de la conférence sur la paix au Burundi par le président de l'Assemblée nationale élargie, Léonce Ngendakumana (lettre au sénateur Dr Jan Nico Scholten, président de l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique).</p> <p>-Inauguration par Astère Girukwigomba, ministre des Finances et du partenariat, d'un monument en mémoire des victimes des massacres de 325 civils, en majorité tutsi, perpétrés le 20.7.1996 dans un camp de déplacés à Bugendana (province de Gitega).</p> <p><b>21.7:</b> Deux combattants FDD et deux civils tués au cours des affrontements opposant les combattants du FDD et l'armée (Kigwena, commune de Rumonge, province de Bururi).</p> <p><b>22.7:</b> Des participants aux négociations de paix à Arusha (4<sup>ème</sup> round) accusés d'espionnage pour le compte du gouvernement burundais.</p>	<p>l'Assemblée nationale de transition, réunie en Constituante le 13.7.99.</p> <p><b>22.7:</b> Selon Sadako Ogata, Haut Commissaire aux Réfugiés de l'ONU, un point de regroupement de réfugiés rwandais devant rentrer de la RDC au Rwanda sera établi au Kivu, à condition qu'ils ne soient pas armés.</p> <p><b>26-29.7:</b> Tenue à Bujumbura de la grande commission mixte rwando-burundaise sous la présidence de Séverin Ntahomvukiye, ministre des Relations Extérieures et de la Coopération du Burundi, et de Augustin Iyamuremye, ministre rwandais des Affaires Etrangères et de la Coopération régionale.</p> <p><b>27.7:</b> Décision de la Chambre d'appel de nommer l'avocat canadien, Me John Philpot, avocat principal de Jean-Paul Akayesu, ancien bourgmestre de Taba.</p> <p><b>28.7:</b> Selon un rapport de l'ONU, il y aurait des divergences entre les observateurs internationaux sur les mécanismes et les effets possibles de la politique d'<i>umudugu</i> (villagisation) pour la réinstallation des réfugiés et des déplacés dans le nord-ouest du Rwanda.</p>	<p>structurelle bilatérale (éducation et santé).</p>
---	---	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Août 1999</b></p> <p><b>09.8:</b> Visite, à Bujumbura, du président de l'Assemblée nationale de transition du Rwanda, M. Sebarenzi Joseph Kabuye (participation à la journée parlementaire). -Présentation au gouvernement burundais par l'Office des Nations unies pour les Droits de l'Homme, de son rapport sur la situation des droits de l'homme au Burundi. -Tentatives de déplacement de la frontière tanzano-burundaise par des terroristes-génocidaires d'origine burundaise et rwandaise vivant en Tanzanie. <b>25.8:</b> Empêchement par les services de sécurité burundais de Domitien Ndayizeye, secrétaire général du FRO-DEBU, de voyager pour Dar es Salam (participation aux séances de consultation entre son parti et la médiation dans le cadre du processus de paix au Burundi). <b>30.8:</b> Décision du gouvernement de réactiver l'armement sélectif de la population dans la capitale.</p>	<p><b>08.8:</b> Visite d'adieu de Louise Arbour, procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, aux autorités rwandaises. 15.8: Réaction de la présidence de la République suite à l'article «Génocide rwandais dernier acte», publié le 25 mai 1999 par le Journal <i>Osservatore Romano</i>. <b>09-11.8:</b> Visite officielle au Burundi de Joseph Sebarenzi, président de l'Assemblée nationale de transition. <b>14.8:</b> Lancement par le gouvernement à Kigali d'un fonds d'assistance aux rescapés du génocide, alimenté par l'Etat. Participation de toutes les composantes de la société. <b>16.8:</b> Manifestation de protestation des étudiants originaires des pays anglophones contre l'obligation de suivre les cours en français ("Kigali Institute of Education" et "Kigali Health Institute"). <b>18.8:</b> Comparution des trois anciens ministres rwandais arrêtés au Cameroun, le 6 avril dernier, devant la Chambre d'accusation. Ils ont plaidé non coupable. 20.8: Comparution de Mgr Augustin Misago, évêque de Gikongoro, accusé de crimes de génocide, devant la</p>	<p><b>01.8:</b> Signature de l'Accord de Lusaka par Jean-Pierre Bemba, chef du MLC. <b>02.8:</b> La coordination de la «Campagne nationale pour la paix durable en RDC» organise une Marche pour la paix (premier anniversaire du déclenchement de la guerre à l'est du pays). <b>02-03.8:</b> Grève des fonctionnaires à Kinshasa (insuffisante révision des barèmes promise en juin dernier). <b>05.8:</b> Annonce par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Yerodia Ndobasi, aux chefs des missions diplomatiques de l'Union européenne, de la nomination de Jeanne Ebamba Boboto, ancien vice-ministre à l'Education nationale, à la tête d'un nouveau département, le commissariat général à la réinsertion (combattants "convertis" venant des camps des agresseurs et déplacés de guerre). <b>06.8:</b> Autorisation par le Conseil de sécurité des Nations unies du déploiement de 90 observateurs militaires en RDC. <b>07-08.8:</b> Eclatement des affrontements violents à Kisangani entre soldats du RCD-Ilunga (soutenus par</p>

	<p>Chambre spécialisée du Tribunal de première instance de Kigali.</p> <p><b>22.8:</b> Visite du vice-président rwandais, Paul Kagame, à Kampala (Ouganda).</p> <p><b>23.8:</b> Annonce par le gouverneur de la Banque nationale du Rwanda de la mise en circulation de nouveaux billets de 5.000, 1.000 et 500 FRW.</p> <p><b>25.8:</b> Décision, par le Tribunal, de maintenir Mgr Misa-go en prison.</p> <p><b>28.8:</b> Déclaration du ministre rwandais des Finances et de la Planification, Donat Kaberuka, après des tractations entre le gouvernement et le FMI sur le programme économique, disant qu' «à propos du budget de la défense, le gouvernement du Rwanda n'a pas dépensé plus qu'il ne fallait en la matière».</p> <p><b>30.8:</b> <i>D'après Oxford Analytica</i>, la prise de contrôle des ressources stratégiques (commerce clandestin de diamant et de bois...) serait la véritable motivation des affrontements de Kisangani.</p> <p>-Demande au gouvernement par l'opposition ougandaise interne du retrait des troupes ougandaises en RDC (aucun mandat du peuple pour l'agression d'un Etat souverain).</p>	<p>les Rwandais) et du RCD-Wamba (soutenus par l'Ouganda).</p> <p>Du <b>09-14.8:</b> Organisation à Kinshasa d'une «Semaine des ONG» sur le thème «Ensemble pour le développement participatif».</p> <p><b>14, 15 et 16.8:</b> Reprise des combats à Kisangani entre militaires ougandais et rwandais. Coupure de la ville en deux.</p> <p><b>17.8:</b> Demande des membres du Conseil de sécurité de l'ONU à toutes les parties du conflit RDC d'arrêter les combats et de mettre en œuvre l'accord de trêve de Lusaka.</p> <p>-Fin des affrontements entre armées rwandaise et ougandaise à Kisangani après un accord de cessez-le-feu immédiat conclu entre le président ougandais Yoweri Museveni et le vice-président rwandais, Paul Kagame.</p> <p><b>23.8:</b> Publication d'une "Déclaration de protestation et de solidarité" par les chefs des confessions religieuses en RDC suite aux événements de Kisangani.</p> <p><b>23-25.8:</b> Organisation à Kinshasa d'un «Séminaire sur l'administration de la justice».</p> <p><b>31.8:</b> Signature à Lusaka, par les deux factions du RCD, de l'accord de cessez-le-feu.</p>
--	---	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Septembre 1999</b></p> <p><b>06.9:</b> L’Afrique du Sud sollicitée par le président burundais pour jouer un rôle actif dans la résolution du conflit dans son pays (rôle de facilitateur dans les contacts entre son gouvernement et les mouvements rebelles). -L’ouverture des pourparlers de paix au Burundi reportée d’une semaine (consultations entre parties, et raisons de santé pour l’ancien président tanzanien, Julius Nyerere).</p> <p><b>09.9:</b> Publication d’une déclaration des évêques catholiques du Burundi à partir de Rome à l’intention des politiciens, des belligérants à la négociation d’Arusha, de la communauté internationale et de tous les Burundais de bonne volonté.</p> <p><b>20.9:</b> Un regroupement de la population de Sororezo, Buzige, Muyira et Ruyaga (commune Kanyosha, province de Bujumbura rural) par l’armée gouvernementale, opéré dans des conditions inhumaines, provoque la mort de plusieurs personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants.</p> <p><b>21.9:</b> Des tueries signalées dans les camps de regroupement.</p>	<p><b>01.9:</b> Interpellation des ministres Emmanuel Mudidi (détournement de plus de 155.000.000 FRW dans le «Projet d’éducation sectorielle», Marc Rugenera et Charles Ntakirutinka, respectivement ancien ministre des Finances et ancien ministre des Travaux Publics et de l’Equipement.</p> <p><b>01-09.9:</b> Séjour à Kigali d’une commission indépendante chargée d’examiner le rôle de l’ONU et ses actions au Rwanda avant et après le génocide.</p> <p><b>06.9:</b> Finalisation et signature d’un accord entre le TPIR et le Bénin pour l’accueil dans ses prisons des personnes condamnées pour crimes en rapport avec le génocide de 1994.</p> <p>-Annonce de la signature d’un protocole de jumelage entre la province du Sud-Kivu (RDC) et la préfecture de Kigali (Rwanda) pour faciliter les «échanges économiques et commerciaux, les transports et les communications, les questions socio-culturelles, l’agriculture, les pêcheries, la conservation de l’environnement et le tourisme, l’aménagement urbain et les questions d’ordre</p>	<p><b>02.9:</b> Ouverture des discussions entre les diplomates zambiens et sud-africains avec les leaders du RCD Goma et Kisangani (modalités d’application de l’accord de Lusaka, nomination des représentants de la commission militaire conjointe et du comité politique chargé de superviser l’application du pacte).</p> <p>-Envoi par l’ONU à Nairobi d’un groupe de trois personnes chargées de préparer la première phase de déploiement d’observateurs militaires dans la région, dans le cadre de l’accord de Lusaka.</p> <p><b>08-09.9:</b> Participation du président Kabila à une session extraordinaire de l’OUA à Syrte en Libye. Plaidoyer du colonel Khadafi en faveur de la construction des Etats-Unis d’Afrique.</p> <p><b>15.9:</b> Visite en Belgique de deux ministres congolais, Léonard She Okitundu, chargé des Droits Humains et Didier Mumengi, chargé de l’Information et du tourisme.</p> <p>-Confirmation par le président Kabila, au cours d’une conférence de presse au Palais de la Nation, de la tenue des assises du Débat</p>

<p><b>25-26.9:</b> Assassinat, par les militaires, de Rumashi (commerçant de Rutana) et de 7 autres civils originaires de la commune de Mpinga-Kayove (province Rutana).</p> <p><b>28.9:</b> Une attaque par des hommes armés à Gasenyi (à moins de 10 km de Bujumbura) fait 6 morts, dont une femme et 5 enfants tous hutu.</p> <p>-Massacre de 70 civils par des militaires, dont 30 à Nyambuye (province de Bujumbura rural) et 40 dans le sud de la Capitale.</p>	<p>politique et de sécurité».</p> <p><b>09.9:</b> Arrestation de Héléne Nyiarabikari, lauréate du 3<sup>ème</sup> prix de journalisme au Rwanda (accusée de crime contre l'humanité).</p> <p><b>15.9:</b> Entrée en fonction de la juge suisse Carla Del Ponte (ancien procureur général de suisse, nouveau procureur général du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).</p> <p>-Comparution de Mgr Augustin Misago, évêque de Gikongoro accusé de crime de génocide, devant la Chambre spécialisée du Tribunal de première instance de Kigali.</p> <p><b>17.9:</b> Nomination de Gérard Gahima, ancien secrétaire général du ministère de la Justice aux fonctions de procureur général près la Cour Suprême (en remplacement de Siméon Rwagasore, devenu président de la Cour Suprême).</p> <p><b>23.8:</b> Une demande de rapatriement de 31.000 Congolais réfugiés au camp de Gihembe (préfecture de Byumba au nord-est du Rwanda et dans l'Ouest) adressée à Albert-Alain Peters, directeur pour l'Afrique du HCR, en visite.</p> <p><b>30.9:</b> Adoption par le gouvernement de la devise nationale (Unité, Travail et Patriotisme) et du nouveau drapeau (Bleu et vert frappés des rayons du soleil).</p> <p>-Suppression du ministère de l'Information et mise</p>	<p>national à Kinshasa, tout en gardant sa confiance au trio comprenant le P. Matteo de Sant'Egidio (médiateur) Emile Derlin Zinsou de la Francophonie et Edem Kodjo de l'OUA (tous deux facilitateurs).</p> <p><b>20.9:</b> Arrivée à Kinshasa du P. Matteo (Sant'Egidio), et de Emile Derlin Zinsou (Francophonie) et Edem Kodjo (OUA).</p> <p><b>23.9:</b> Rejet par le RCD-Goma des trois propositions de facilitateurs neutres (OUA, Sant'Egidio et Francophonie).</p> <p>-Rejet par Kinshasa de l'offre de pourparlers du Président rwandais, Pasteur Bizimungu, faite en marge de la conférence des chefs d'Etat de la Communauté de Développement d'Afrique Australe(SADC), au Mozambique.</p>
---	---	--

	<p>sous tutelle de l'Office rwandais d'information (ORINFOR) au ministère de l'Administration du Territoire.</p> <p>-Création de trois nouvelles préfectures (Nyanza, Gasabo et Bugesera) et de neuf communes (dans les préfectures de Ruhengeri, de Cyangugu et de Kibuye).</p> <p>-Décision du gouvernement de fixer le mandat des autorités politiques des échelons administratifs élues à 2 ans, du 1er juillet 1999 au 1er juillet 2001.</p> <p>-Nomination de Alphonse Sebanzungu en qualité de premier avocat général de la Cour Suprême, en remplacement de Louis-Marie Mugenzi, élu vice-président de la Cour Suprême et président du Conseil d'Etat.</p> <p>-Nomination des avocats généraux près la Cour Suprême, des procureurs généraux, des diplomates et des préfets.</p> <p>-Mise en place par le gouvernement d'une commission de lutte et de prévention de la corruption dans le secteur de la justice.</p> <p>-Nomination de Martin Ngonga, ancien procureur de la République près le Tribunal de première instance de Butare, représentant du Rwanda au TPIR.</p>	
--	---	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Novembre 1999</b></p> <p><b>01.11:</b> Début de la visite du sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires politiques, Kieran Prendergast, au Burundi et dans d'autres pays de la région (redynamisation du processus d'Arusha après le décès de l'ancien médiateur, Julius Nyerere).</p> <p>-A l'issue des entretiens avec le président burundais Pierre Buyoya, annonce par le secrétaire général du ministère belge des Affaires étrangères, Jan Bock, que la signature d'un accord de paix n'est pas nécessaire pour la reprise de la coopération avec le Burundi.</p> <p><b>15.11:</b> Déclaration des groupes rebelles (l'Union pour la Libération nationale, ULINA, et la faction CNDD de Léonard Nyangoma) de leur hostilité à la médiation sud-africaine dans le processus de paix au Burundi (accusation de parti-pris).</p> <p><b>18.11:</b> Décision de Médecins sans frontières (MSF) de suspendre ses activités dans les camps de regroupement de la province de Bujumbura Rural (atteinte aux principes de la charte de MSF).</p> <p><b>22.11:</b> Selon Ibrahim Fall, secrétaire général adjoint</p>	<p><b>01.11:</b> Les Avocats de la défense du TPIR Arusha très préoccupés par la nomination d'un envoyé spécial du gouvernement rwandais au TPIR (pouvoir d'accréditation d'un représentant officiel par le TPIR qui n'est pas un Etat).</p> <p>-Levée de l'interdiction frappant les avocats français et canadiens par le greffier du TPIR, le Dr Agwu Okali.</p> <p>-Selon OCHA-Kigali, il y aurait augmentation du nombre de réfugiés rwandais revenant de l'est de la RDC pour la période de septembre à octobre 1999 (en moyenne 500/semaine et depuis janvier plus ou moins 27.700).</p> <p>-Remise en cause par le Rwanda et le Burundi de la compétence de la Cour internationale de Justice à délibérer dans les procès leur intentés par la RDC en juin dernier.</p> <p><b>05.11:</b> Libération par la cour d'appel du TPIR de Jean-Bosco Barayagwiza, ancien directeur des affaires politiques au ministère des Affaires Etrangères et membre fondateur de la Radio milles collines (RTLM), arrêté au Cameroun en 1997.</p> <p><b>09.11:</b> Décision du gouver-</p>	<p><b>01.11:</b> La mission d'observation de l'ONU (MONUC) handicapée dans l'accomplissement de sa tâche (interdiction par le gouvernement à se rendre dans certaines zones sous son contrôle)</p> <p>-Remaniement de l'administration du RCD (réduction du nombre de départements de 24 à 16).</p> <p>-Réouverture du bureau du CICR dans la région de Bunia au nord-est du pays fermé depuis août 1998 (mise en œuvre des actions de grande envergure suite aux affrontements entre les Hema et les Lendu).</p> <p>-Suite aux plaintes déposées contre le Rwanda, l'Ouganda et du Burundi, la Cour internationale de Justice (CIJ) leur a accordé jusqu'au 21 avril 2000 pour se défendre.</p> <p><b>08.11:</b> Nomination de l'ancien président de l'Assemblée nationale ougandaise, Wapakabulo, et du secrétaire général du Front patriotique rwandais (FPR), Charles Muringande, à la tête de la nouvelle initiative de l'Ouganda et du Rwanda pour unifier les mouvements rebelles (RCD, RCD-ML et MLC).</p>

<p>des Nations unies chargé des affaires politiques, la survie du partenariat politique au Burundi est menacée (durcissement des positions et divergence de vues sur le processus de paix d'Arusha).</p> <p>-D'après les informations du représentant des Nations unies pour le Burundi, Marc Nteturuye, et de Jan Van Eck, spécialiste du Burundi au Centre de résolution des conflits basé en Afrique du Sud, le déplacement vers la Tanzanie et le Burundi du FDD, de l'Interahamwe et des ex-FAR pourrait embraser toute la région des Grands Lacs.</p> <p><b>25.11:</b> Démenti par le colonel Diye, porte-parole du ministère de la Défense du Zimbabwe, des informations indiquant que les rebelles burundais du FDD basés en RDC seraient entraînés par son pays.</p>	<p>nement rwandais de réduire le nombre d'ambassades et de consulats du Rwanda à l'étranger : fermeture en Egypte (Le Caire), au Burundi (Bujumbura), en Ouganda (Kampala), en RDC (Kinshasa), au Japon (Tokyo), en Suisse (Berne) en Russie (Moscou), en Israël (Tel Aviv) et en France (Paris).</p> <p><b>12.11:</b> Suspension temporaire par le gouvernement rwandais de sa coopération avec le TPIR après la libération de Jean-Bosco Barayagwiza accusé de génocide.</p> <p><b>15.11:</b> A l'issue d'une réunion entre le président ougandais, Yoweri Museveni, et son homologue rwandais, Pasteur Bizimungu, décision de renforcement des liens entre les deux pays et de formation d'un front uni contre le président congolais, Laurent-Désiré Kabila.</p> <p><b>22.11:</b> Organisation à Kigali par l'Ibuka (organisation des survivants du génocide) d'une marche pacifique de protestation contre la libération de Jean-Bosco Barayagwiza, soupçonné de génocide par le TPIR.</p> <p><b>26.11:</b> Refus de visa d'entrée par l'ambassade du Rwanda en Belgique à Carla del Ponte, procureur du TPIR, en signe de protestation contre la libération de Jean-Bosco Barayagwiza.</p>	<p><b>10.11:</b> Signature à Lusaka, par les parties impliquées dans le conflit en RDC, d'un accord sur la libération et l'échange des prisonniers de guerre.</p> <p><b>11.11:</b> Départ pour Gbadolite, Goma, Kisangani et Bukavu de l'équipe d'évaluation de l'ONU après la conclusion d'un accord sur leur déploiement entre l'envoyé spécial de l'ONU pour la RDC, Moustapha Niasse, et le président Laurent-Désiré Kabila.</p> <p><b>16.11:</b> Elargissement par le Conseil de sécurité de l'ONU du mandat des 90 officiers militaires de liaison, OML (aide dans la mise en œuvre de l'accord de Lusaka).</p> <p>-Création de quatre groupes de travail de la Commission militaire mixte, CMM (réflexion sur les aspects fondamentaux de l'accord de Lusaka).</p> <p><b>22.11:</b> Confirmation par Ernest Wamba dia Wamba (RCD-ML/Bunia) de la nouvelle du décès du commandant de l'armée ougandaise Reuben Ikondere lors d'une attaque de Beni par les miliciens Maï-Maï.</p> <p>-Rejet, par le RCD-ML de Wamba dia Wamba, de l'appel au dialogue avec les Maï-Maï lancé par un autre groupe rebelle, le Conseil national de la résistance (CNRD) de Gaston Kangele Mubawa.</p>
---	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Décembre 1999</b></p> <p><b>01.12:</b> Nomination de l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, à Arusha (Tanzanie) comme nouveau médiateur du processus de paix au Burundi par les dirigeants d'Afrique Australe et de l'Est, en remplacement de l'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, décédé le 14 octobre dernier.</p> <p>-Demande des dirigeants régionaux de l'Afrique Australe et de l'Est au gouvernement du Burundi de démanteler les camps de regroupement de la population civile.</p> <p><b>11.12:</b> Lancement d'une initiative par la coordination humanitaire des Nations unies pour le Burundi de discuter avec les dirigeants des principaux groupes rebelles armés en vue de créer un espace de sécurité pour les employés humanitaires.</p> <p><b>13.12:</b> Reprise des pourparlers de paix à Arusha, après la désignation de N. Mandela, nouveau facilitateur.</p> <p><b>23.12:</b> La Tanzanie sommée par le Burundi d'arrêter neuf membres des FDD identifiés comme les assaillants responsables de l'assassinat de sept employés burundais et</p>	<p><b>01.12:</b> Introduction officielle par le TPIR de la demande de révision de la décision de libérer Jean-Bosco Barayagwiza.</p> <p><b>04.12:</b> Intégration de 1.500 anciens soldats des FAR, et d'autres anciens agents infiltrés, dans l'Armée patriotique rwandaise (APR) ou dans la vie civile après un programme de sensibilisation de deux mois.</p> <p><b>13.12:</b> Condamnation à perpétuité, par le TPIR, de Georges Rutaganda, ancien chef de la milice Interahamwe pour génocide et crime contre l'humanité.</p> <p><b>16.12:</b> Le système onusien et de certains Etats membres comme les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Belgique mis en cause dans le rapport d'enquête sur la responsabilité de l'ONU dans le génocide rwandais en 1994 (manque de leadership politique, manque de capacité militaire, graves problèmes de commandement et de contrôle et manque de coordination et de contrôle).</p> <p>-Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, invité par le Rwanda à se rendre à Kigali afin de s'excuser en personne pour</p>	<p><b>01.12:</b> Décision par le Conseil de sécurité de l'envoi de 500 observateurs militaires en RDC, avec un premier mandat de trois mois (jusqu'au 1er mars 2000) sous la conduite du représentant spécial de l'ONU, Kamel Morjane.</p> <p>Parallèlement, affectation du personnel humanitaire multidisciplinaire pour soutenir la MONUC.</p> <p><b>06.12:</b> Selon le colonel Chancellor Diye, porte-parole de la défense zimbabwéenne, des mercenaires américains opéreraient dans les rangs du RCD (régions du centre et de l'est de la RDC). Déclarations démenties par Kin-Kiey Mulumba du RCD.</p> <p>-L'armée accusée par l'ASADHO (groupe congolais de défense des droits de l'homme) d'exécutions sommaires dans la province de l'Equateur.</p> <p>-Déplacement du quartier général opérationnel du MLC de Jean-Pierre Bemba, de Gbadolite (qui reste le centre administratif) à Basingankusu.</p> <p><b>15.2:</b> Ketumile Masire, ancien président du Botswana, désigné facilitateur des négociations inter-</p>

<p>deux employés internationaux des Nations unies en octobre dernier. Réaction du porte-parole du CDD-FDD, Jérôme Ndiho (demande d'une enquête internationale).</p> <p>-Selon des sources humanitaires les attaques rebelles seraient en diminution dans certaines parties du pays (Bujumbura rural et dans la capitale).</p> <p><b>27.12:</b> Gabriel Gisabwamana, député du FRODEBU (Bujumbura-Cibitoke), tué par balles par des soldats dans une banlieue nord de Bujumbura (refus de présenter ses papiers d'identité à une patrouille des forces de sécurité).</p> <p><b>28.12:</b> Le député Gabriel Gisabwamana assassiné le 20 décembre dernier par des militaires aurait fait partie d'une liste de 20 démocrates, établie avec l'aval du président burundais, Pierre Buyoya. Des politiciens favorables au changement y figureraient également.</p> <p><b>30.12:</b> Rencontre entre le président du Burundi, le major Buyoya, et le vice-président rwandais, le général Paul Kagame (problèmes de sécurité, et touchant à la démocratie et à la paix dans la région).</p>	<p>l'échec des Nations unies à empêcher le génocide.</p> <p><b>23.12:</b> Le FPR (Front Patriotique Rwandais), parti au pouvoir, accusé de politiser l'éducation par un des 42 étudiants tutsi qui ont fui en Ouganda pour y demander l'asile par peur de persécutions politiques (menace d'emprisonnement pour refus d'étudier en français).</p> <p>-Démission de Laurien Ndirabanzi, secrétaire d'état à l'Agriculture (retombées d'une enquête parlementaire sur la gestion antérieure de l'intéressé au ministère de l'éducation).</p> <p><b>30.12:</b> Une motion de censure du parlement contre le premier ministre Pierre-Célestin Rwigema (allégations de détournement d'un prêt de la Banque mondiale alloué à des projets d'éducation en 1994) rejetée par un vote (34 voix contre 27).</p>	<p>congolaises par le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, après accord à Addis Abeba entre le gouvernement de la RDC et les trois groupes rebelles (RCD-Goma, RCD-ML Bunia et MLC).</p> <p><b>20.12:</b> Formation d'un front commun entre le MLC, le RCD-Goma et le RCD-ML (accord de Kabale en Ouganda) en préambule des négociations intercongolaises. Décision de maintenir leurs propres forces et identités (mise en place de deux commissions de travail, pour les affaires politiques et diplomatiques et pour les questions militaires).</p> <p><b>23.12:</b> Toutes les parties signataires de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka appelées par la Commission militaire mixte (CMM) de l'ONU à garantir leurs présence et participation effectives aux CMM régionales.</p> <p><b>30.12:</b> Echec des pourparlers entre le MLC (représenté par Olivier Kamitatu, secrétaire général du mouvement) et le gouvernement de Kinshasa (représenté par Gaëtan Kakudji, ministre de l'Intérieur, et de Bemba Saolona, père du dirigeant du MLC et ministre de l'Economie en RDC).</p>
--	---	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Janvier 2000</b></p> <p><i>04.I:</i> Déclaration de Jean-Bosco Ndayikengurukiye, dirigeant du groupe rebelle «Conseil national pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie» (CNDD-FDD) en faveur de négociations directes avec le gouvernement et l'armée au lieu d'un processus de paix.</p> <p><i>05.I:</i> Refus par le gouvernement de négocier en dehors des pourparlers de paix d'Arusha.</p> <p><i>06.I:</i> L'armée et les rebelles accusés par Amnesty International d'être à la base des massacres (représailles et embuscades sur des populations civiles).</p> <p>-Le ministre de la Justice, Terence Sinunguruza, déplore le lien souvent établi entre la création d'un tribunal criminel international pour son pays et l'évolution des pourparlers du processus de paix d'Arusha.</p> <p><i>09.I:</i> Des Tutsi proches du colonel J.-B. Bagaza condamnés à 15 ans de prison pour tentative d'assassinat du major Buyoya et de renversement du régime en place.</p> <p><i>11.I:</i> Nomination de Bernhanu Dinka par le secrétaire général des Nations unies,</p>	<p><i>05.I:</i> Annonce par Jean de Dieu Mucyo, ministre de la Justice, de son intention d'accélérer les procès de génocide en comptant sur le système de justice participative de Gacaca.</p> <p><i>06.I:</i> Démission de Joseph Sebarenzi Kabuye, président du Parlement rwandais (accusation d'abus de pouvoir et de tentative de diviser l'armée).</p> <p><i>12.I:</i> Démenti par l'Ouganda et le HCR de la demande d'asile de plus de 120 étudiants rwandais. L'examen des cas des 40 étudiants recensés prévu pour le 14 courant.</p> <p><i>15.I:</i> Visite de Charles Josselin, ministre français de la Coopération, au TPIR à Arusha.</p> <p><i>22.I:</i> Prestation de serment du nouveau président du Parlement rwandais, le Dr Vincent Biruta, en remplacement de Joseph Sebarenzi Kabuye.</p> <p>-Publication d'une nouvelle liste de suspects de génocide (correction des erreurs contenues dans la première liste dues au manque de personnel nécessaire).</p> <p><i>27.I:</i> Départ pour Kampala de l'ancien président du Parlement rwandais, Joseph</p>	<p><i>04.I:</i> Réaction des agences de l'ONU et des organisations humanitaires suite à une disposition donnant à la Commission militaire mixte (CMM) le droit de réglementer les activités humanitaires dans le pays (contradiction avec le principe déjà acquis en cette matière en RDC).</p> <p>-Limogeage, pour insubordination et sabotage, de Lotsove Adèle, gouverneur de la province de l'Ituri, par le dirigeant du RCD-ML Wamba dia Wamba.</p> <p>-Création d'une Commission d'enquête mixte et neutre (RCD-ML et MLC) suite à la disparition de Désiré Lumbu-Lumbu, militant de la société civile mort au Nord-Kivu après sa libération par le RCD-ML et l'armée ougandaise.</p> <p>-L'ONU invitée par la RDC à réagir suite au massacre de 15 Congolaises par les troupes rwandaises dans l'est du pays entre le 5 et le 20 novembre dernier.</p> <p><i>06.I:</i> M Lima Oskari, chef du groupe des miliciens Maï-Maï, mis à la disposition des autorités ougandaises (soupçonné d'avoir tué le lieutenant-colonel de l'armée ougandaise, Ruben</p>

<p>en qualité de représentant spécial pour les Grands Lacs (négociations de paix pour le Burundi et dimensions régionales du conflit en RDC).</p> <p><b>12.1:</b> Important remaniement ministériel au Burundi (réponse à la montée des critiques sur la situation économique dans le pays). Le ministre de la défense et son collègue des finances remplacés.</p> <p><b>14.1:</b> Participation du président Buyoya au sommet d'Entebbe réunissant les présidents Mkapa de Tanzanie et Yoweri Museveni d'Ouganda (questions de frontières, processus de paix d'Arusha).</p> <p><b>15.1:</b> Le gouvernement dément les allégations de massacres faites par Amnesty International et dans lesquels serait impliquée l'armée.</p> <p><b>22.1:</b> S'adressant aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères, Séverin Ntahomvukiye, a démenti les allégations de recrudescence des massacres dans son pays selon un communiqué des Nations unies et annonce la fermeture de 10 des 50 centres de regroupement des populations.</p>	<p>Sebarezi Kibuye, démissionnaire. Risque d'aggravation de la tension déjà existante entre les deux pays (conflit au niveau des armées rwandaise et ougandaise).</p> <p><b>27.1:</b> Annonce de la décision de la Cour suprême américaine d'ouvrir la voie aux procédures d'extradition contre l'ancien pasteur rwandais, Elizaphan Ntakirutimana.</p> <p><b>31.1:</b> Arrestation en Belgique du général Ndindiliyimana Augustin, ancien chef d'état-major de la gendarmerie.</p>	<p>Ikondere).</p> <p><b>11.1:</b> Rencontre à Kinshasa entre le président Kabila, des chefs de l'opposition non armée et des représentants de la société civile et des confessions religieuses.</p> <p><b>12.1:</b> Le président Kabila conditionne sa participation aux débats du Conseil de sécurité des Nations unies, au retrait du Rwanda et de l'Ouganda du territoire congolais.</p> <p><b>17.1:</b> Victoire des forces alliées au gouvernement de Kinshasa sur le siège rebelle d'Ikela (Equateur).</p> <p>-Rencontre entre le ministre de l'Intérieur, Gaëtan Kakudji, et l'ambassadeur de la république Centrafricaine en RDC, Bernard Sissale (sécurité frontalière et circulation des biens et des personnes).</p> <p>-Rejet par la république Centrafricaine des accusations de soutien au groupe rebelle de Jean-Pierre Bemba, le MLC (recrutement de soldats).</p> <p><b>24-28.1:</b> Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sous la présidence des Etats-Unis (recherche des moyens pour consolider le processus de paix en RDC).</p> <p><b>31.1-06.2:</b> Semaine de désobéissance pacifique à Bukavu (grève générale). L'Eglise catholique incriminée par le pouvoir en place.</p>
--	---	--

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1999 – MARS 2000

--	--	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p><b>Février 2000</b></p> <p><b>06.2:</b> Organisation par le Centre Henry Dunant d'une rencontre à Genève entre des représentants du gouvernement, des officiers de l'armée burundaise et des combattants du CNDD-FDD, du PALIPEHUTU et du FROLINA (examen des voies et moyens d'assurer l'accès des organismes humanitaires aux populations).</p> <p><b>09.2:</b> Assassinat à Bujumbura, au cours d'une attaque armée, de Albin Ndiwokubwayo, agent de l'ONG MEMISA, et de Joseph Nkeshimana, cadre à la Banque nationale de Développement Economique.</p> <p><b>11.2:</b> Annonce de la visite de la directrice générale de l'UNICEF, Carol Bellamy (discussions avec les leaders nationaux et le personnel local de l'UNICEF).</p> <p>-Fin de la visite officielle de six jours au Burundi du représentant du secrétaire général de l'ONU pour les personnes déplacées, Francis Deng (problématique du démantèlement des camps de regroupement des populations civiles).</p> <p><b>16.2:</b> D'après le rapport de Jan Van Eck du Centre pour la résolution des conflits, basé en Afrique du Sud, le</p>	<p><b>05.2:</b> Annonce de l'arrestation à Londres du lieutenant colonel Muvunyi Tharcisse, ancien commandant de l'armée rwandaise.</p> <p><b>09.2:</b> Confirmation par un tribunal français de la décision de transférer au TPIR Jean de Dieu Kamuhanda, ancien ministre de l'Education et de la Culture, arrêté en France et soupçonné de génocide.</p> <p><b>10.2:</b> Rencontre à Kigali entre les représentants du gouvernement et Mme Carla del Ponte, procureur général du TPIR.</p> <p><b>14.2:</b> Confirmation par la Chambre d'appel du TPIR de la peine de 15 ans d'emprisonnement contre Omar Serushago, ancien milicien de l'Interahamwe, accusé de génocide (rejet de l'appel interjeté par l'intéressé pour une réduction de peine).</p> <p><b>17.2:</b> Vote par l'Assemblée nationale de la décision de création d'une commission chargée d'enquêter sur les allégations de harcèlement et d'intimidation proférées à l'encontre de Rwigema par Stanley Safari, premier vice-président du Mouvement démocratique républicain (MRD).</p>	<p><b>09.2:</b> Annonce par le premier ministre britannique, Tony Blair, d'un renforcement des contrôles sur les exportations d'armes vers les pays impliqués dans le conflit en RDC (Zimbabwe, Angola, Namibie, Rwanda, Ouganda et Burundi).</p> <p><b>12.2:</b> Mgr Kataliko, évêque du Sud-Kivu, empêché de débarquer de son avion à Goma par le RCD après un séjour à Kinshasa (participation à la réunion statutaire du Comité permanent de l'épiscopat catholique du Congo).</p> <p><b>15.2:</b> Le RCD préoccupé par la montée de la haine ethnique à l'est de la RDC (messages par la <i>Radio pirate Patriote</i>, tracts appelant le retrait des Rwandais, Ougandais, Burundais et de tous leurs alliés blancs et nilotiques).</p> <p><b>14.2:</b> La ville de Goma touchée par un mouvement de grève générale (réaction contre les barrages routiers).</p> <p><b>20.2:</b> Selon l'ASADHO, l'Ouganda serait impliqué dans le conflit Lendu/Hema dans l'Ituri, au nord-est de la RDC (parti-pris en faveur des Hema). Rejet de ces allégations par l'Ouganda.</p> <p><b>20.2:</b> Annonce par le HCR</p>

<p>processus de paix au Burundi bénéficie d'un nouveau souffle, grâce notamment aux efforts de médiation de l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela. Nécessité de plus d'efforts sur les plans économique et de la sécurité.</p> <p><b>21.2:</b> Relance des négociations sur le Burundi à Arusha par le nouveau médiateur, l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela. Absence, à l'ouverture, des représentants des deux principaux mouvements rebelles hutu, les Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD) et les Forces Nationales de Libération (FNL).</p> <p><b>27.2:</b> Nelson Mandela, facilitateur dans le processus de paix d'Arusha, critiqué par huit partis à majorité tutsi (réaction aux accusation de monopolisation du pouvoir au Burundi).</p> <p><b>29.2:</b> A l'initiative d'OCHA-Burundi, rencontre à Bujumbura entre les agences des Nations unies et le représentant de la quatrième commission d'Arusha sur la reconstruction et le développement (discussion sur les différents moyens de soutenir le processus de paix au Burundi).</p>	<p><b>27.2:</b> Abandon par la Tanzanie des charges de génocide portées contre Bernard Ntuyahanga (accusé de participation à l'assassinat de l'ancien premier ministre rwandais Agathe Uwilingiyimana et les 10 casques bleus belges), libéré en mars 1999, en vue de faciliter son extradition au Rwanda.</p> <p><b>28.2:</b> Démission du premier ministre rwandais, Pierre-Célestin Rwigema (interpellation par l'Assemblée nationale sur sa gestion antérieure au ministère de l'Éducation).</p> <p><b>29.2:</b> Des membres du clergé catholique belge accusés par l'organisation African Right, basée à Londres, d'essayer d'interférer avec le processus judiciaire concernant le génocide rwandais de 1994 (protection des religieux impliqués dans le génocide).</p>	<p>d'un afflux des populations civiles de l'Équateur vers la république du Congo/Brazzaville (fuite des affrontements).</p> <p><b>23.2:</b> Réunis à Lusaka, les leaders rebelles et les dirigeants de la région ont retenu le 1er mars comme date-butoir pour la mise en application de l'accord de Lusaka basée sur une proposition de la CMM et du Comité politique.</p> <p><b>27.2:</b> Annonce de l'approbation par le Conseil de sécurité de l'élargissement de la mission de la MONUC (mission de l'ONU en RDC) à 5.537 casques bleus et de la prorogation de son mandat jusqu'au 31 août 2000. Prévus d'un déploiement d'une force d'interposition plus importante en cas de respect de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, avec pouvoir d'usage de la force, sous chap. 7 de la Charte de l'ONU.</p> <p><b>29.2:</b> Ouverture à Kinshasa des pourparlers de réconciliation nationale organisés par les confessions religieuses. Participation du président Kabila sans prise de parole.</p> <p>-Refus des groupes rebelles (RCD-Goma, RCD-ML et MLC) de participer aux pourparlers de Kinshasa (consultation nationale) organisés par des confessions religieuses.</p>
--	---	---

<b>BURUNDI</b>	<b>RWANDA</b>	<b>CONGO (R.D.)</b>
<p><b>Mars 2000</b></p> <p><b>05.3:</b> Annonce du démantèlement des camps de regroupement des populations civiles en plusieurs phases: 11 sites au cours de la première phase; 13 autres au cours de la seconde.</p> <p><b>06.3:</b> Fin de la visite de la ministre sud-africaine des Affaires Etrangères, Nkosazana Dlamini Zuma.</p> <p><b>09.3:</b> Visite en Ouganda du président Buyoya. Discussion sur l'Initiative de Paix d'Arusha pour le Burundi (présidence assumée par le président ougandais, Yoweri Museveni).</p> <p><b>16.3:</b> Rencontre à Johannesburg entre le ministre burundais de la Défense, Cyrille Ndayirukiye, et le facilitateur du processus de paix au Burundi, Nelson Mandela.</p> <p><b>20.3:</b> A l'issue de sa rencontre avec Nelson Mandela, facilitateur du processus de paix d'Arusha, annonce par Jean-Bosco Ndayikengurukiye, principal chef de la faction rebelle FDD, de la décision de son groupe de participer au processus de paix.</p> <p><b>21.3:</b> Suspension par le comité national directeur du FRODEBU de Augustin Nzojibwami comme secrétaire général et représentant</p>	<p><b>02.3:</b> Rejet par le Rwanda de la proposition de déplacer le siège de la Commission militaire mixte (CMM) de Lusaka à Kinshasa (raisons de sécurité pour les représentants rwandais).</p> <p><b>09.3:</b> Une coalition de Canadiens d'origine africaine (Grands Lacs) dénonce l'injustice flagrante et la complicité de l'ONU et des autorités canadiennes dans le génocide rwandais. Formulation d'une demande d'inculpation et de la traduction en justice du général Paul Kagame, vice-président du Rwanda, pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.</p> <p>-Le Rwanda sommé par le commissaire de l'Union européenne au développement et aux affaires humanitaires, Paul Nielsen, à réduire les dépenses militaires (un tiers des dépenses publiques).</p> <p><b>10.3:</b> Comparution devant le TPIR de Jean de Dieu Kamuhanda, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et suspect de génocide, transféré de la France au TPIR à Arusha.</p> <p><b>12.3:</b> Annonce de la nomination de l'ancien ambassadeur du Rwanda en Allemagne, Bernard Makuza, au</p>	<p><b>03.3:</b> Annonce par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de la nomination du général de division sénégalais Mountaga Diallo, au poste de commandant de la MONUC.</p> <p>-Appel du président Mugabe du Zimbabwe aux Congolais réunis à la Consultation nationale à Kinshasa à s'unir pour recouvrer leur souveraineté.</p> <p><b>05.3:</b> Par un message lu par son envoyé spécial à la Consultation nationale à Kinshasa, le président nigérian, Olusegun Obasanjo, invite les Congolais à s'entendre pour mettre un terme à la guerre qui déchire le pays.</p> <p><b>10.3:</b> Entretien à Kinshasa entre Bernard Miyet, sous-secrétaire général de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix, et le président Kabila.</p> <p><b>11.3:</b> Clôture des assises de la Consultation nationale. Formulation des recommandations à toutes les composantes (gouvernement, opposition armée et pacifique, société civile, confessions religieuses) et à la communauté internationale.</p> <p><b>12.3:</b> Appel du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, Kamel</p>

<p>légal suppléant du FRODEBU.</p> <p><b>22.3:</b> Opposition de l'ONG internationale de défense des droits de l'homme, Human Right Watch (URW) contre la proposition d'une amnistie générale au Burundi. Souhait de la création au TPIR d'une nouvelle division chargée d'instruire les crimes commis dans ce pays.</p> <p>-Déclaration du ministre burundais de la Défense, le colonel Njourirukiye Cyrille, au terme de sa rencontre en Afrique du Sud avec Nelson Mandela, que l'armée burundaise était totalement acquise au processus de paix d'Arusha.</p> <p><b>28.3:</b> Le président burundais sévèrement critiqué par Nelson Mandela (arrestation d'opposants et maintien des gens dans des camps de regroupement).</p> <p><b>30.3:</b> Selon le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme au Burundi, Marie-Thérèse Keita Bocoum, les violations des droits de l'homme seraient en augmentation.</p> <p>-Le groupe rebelle FDD annonce le maintien de ses exigences pour prendre part aux négociations d'Arusha (démantèlement des camps de regroupement et libération des prisonniers politiques).</p>	<p>poste de premier ministre.</p> <p>-Assassinat à Kigali de Aciel Kabera, conseiller du président, et de Samuel Sarghab, originaire du Libéria, volontaire de l'ONU.</p> <p><b>13.3:</b> Le gouvernement rwandais accusé de violer les sanctions de l'ONU contre l'UNITA (vente de diamants et trafic d'armes; liberté à l'UNITA d'opérer librement à Kigali). Démenti par le gouvernement rwandais.</p> <p>-Consultations à Kigali entre le vice-président rwandais Paul Kagame et une délégation de fonctionnaires de l'ONU conduite par Arnold Peter van Walsun, ambassadeur néerlandais auprès de l'ONU (discussions sur l'application du cessez-le-feu de l'accord de Lusaka).</p> <p><b>14.3:</b> Fin de la visite au Rwanda du sous-secrétaire général de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix, Bernard Miyet</p> <p><b>17.3:</b> Décision du gouvernement rwandais d'engager des poursuites contre l'ONU (accusation de soutien au mouvement rebelle angolais, l'UNITA).</p> <p><b>23.3:</b> Démission du président du Rwanda, Pasteur Bizimungu. La direction du pays assumée par le vice-président, Kagame.</p>	<p>Morjane, aux parties –dans le conflit à mettre en place un cessez-le-feu effectif.</p> <p>-Demande du RCD-ML de Wamba dia Wamba aux troupes ougandaises de rester en RDC tant que la paix n'est pas revenue.</p> <p><b>14.3:</b> En visite officielle à Kinshasa, le ministre belge des Affaires Etrangères, Louis Michel, condamne l'occupation de la RDC. Invitation aux groupes d'opposition à se joindre à la Consultation nationale.</p> <p>-49 prisonniers politiques grâciés par le président Kabila.</p> <p><b>22.3:</b> Le facilitateur du dialogue inter-congolais, Mairesse, empêché par le gouvernement congolais de visiter des régions tenues par les rebelles.</p> <p>-Déclaration du président ougandais Museveni qu'aucune partie impliquée dans le conflit en RDC ne sortira vainqueur. Solution: résolution des problèmes politiques au Congo et prise en compte des préoccupations de ses voisins.</p> <p><b>25.3:</b> Le Conseil de sécurité des Nations unies menace la suspension du déploiement envisagé des 5.500 hommes.</p> <p><b>30.3:</b> Demande des belligérants du conflit en RDC, à l'assemblée générale de l'ONU, d'approuver le vote de ressources suffisantes pour la MONUC.</p>
---	--	---